

Information concernant la date d'entrée en vigueur de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté économique européenne et le royaume de Norvège relatif à l'adaptation de l'accord concernant les échanges mutuels de fromages

La signature de l'accord sous forme d'échange de lettres ⁽¹⁾ entre la Communauté économique européenne et le royaume de Norvège relatif à l'adaptation de l'accord ⁽²⁾ concernant les échanges mutuels de fromages ayant eu lieu le 4 février 1992, cet accord entre en vigueur à cette même date.

⁽¹⁾ Voir page 39 du présent Journal officiel.
⁽²⁾ JO n° L 362 du 30. 12. 1988, p. 53.